

Le 13 novembre 2024

## ***Gouvernement Degryse : 1 pas en avant, 3 pas en arrière***

La Fédération des Étudiant·e·s Francophones (FEF) exprime son profond désaccord face aux récentes mesures présentées dans l'avant-projet de décret-programme, qui prévoient un définancement structurel de l'enseignement supérieur et une augmentation significative des frais d'inscription pour les étudiants non-résidents, une abrogation de la réforme du décret Paysage du 31 mai 2024. S'il venait à être adopté, ce texte mènerait d'une part à des conséquences importantes et imprévisibles sur les finances des établissements d'enseignement supérieur mettant à mal la qualité des enseignements et d'autre part à une aggravation de la précarité des étudiants hors Union européenne et en particulier de celles et ceux issus des pays en développement.

### **Un définancement structurel de l'enseignement supérieur.**

Le Gouvernement veut compenser une réduction de 6,5M d'euros du financement de l'enseignement supérieur en faisant payer les étudiants issus d'un pays hors Union européenne. La FEF regrette à la fois que le Gouvernement Degryse renonce si tôt à ses engagements de refinancer l'enseignement supérieur mais aussi sa volonté de faire payer les étudiants hors Union européenne. La FEF tient à rappeler que le coût marginal d'un étudiant hors Union européenne pris en charge dans un auditoire de 50 ou 100 étudiants est relativement faible, il ne saurait se chiffrer à **4.175€**. L'avant-projet de décret prévoit aussi de faire passer les frais d'équivalence de diplôme de 200 à 400€.

La FEF condamne fermement cette logique qui ne fait que déplacer le poids financier sur les épaules des étudiants hors Union européenne et ouvre la voie à une augmentation du minerval pour les étudiants belges.

L'ARES voit aussi raboter son budget pour l'organisation du concours en médecine. Celui-ci ne pourra plus se dérouler au Heysel pour des raisons financières mais dans les établissements à une période où les auditoires sont déjà occupés par les étudiants en session.

**La FEF réaffirme sa position : l'accessibilité de l'enseignement supérieur est une valeur fondamentale de notre société. Elle ne pourrait être sacrifiée pour des raisons budgétaires.**

### **Les étudiants, victimes des jeux de pouvoir du MR et des Engagés.**

La FEF déplore également l'abrogation de plusieurs dispositifs instaurés en mai 2024, tels que la possibilité de se réorienter après deux inscriptions, ainsi que l'abandon des mécanismes permettant au Gouvernement d'anticiper les risques de non-finançabilité, qui auraient permis d'éviter les crises vécues l'année dernière. La Fédération Wallonie-Bruxelles se contente de reconnaître son incapacité à prévoir l'impact de ses politiques publiques.

### **Une brutalisation de la prise de décision loin de la nuance et de la concertation qui avaient été annoncées.**

Enfin, la FEF appelle à un retour à la concertation et au respect des recommandations émises par l'ARES. Les délais ne permettent pas aux différents acteurs d'analyser sereinement les textes soumis par le Gouvernement MR-Engagés. La réduction de budget de l'ARES met en lumière un manque de considération pour les espaces de discussion et de concertation.

**Face à une précarité étudiante de plus en plus forte, le Gouvernement doit prendre en compte les réalités de l'ensemble des étudiants.**

---

■ **Présidente** : Hajar Benhachemi | T 0473 93 45 85 | [hajar.benhachemi@fef.be](mailto:hajar.benhachemi@fef.be)